

LITTÉRATEUR CANADIEN.



L. P. NORMAND, Éditeur-Propriétaire.

FEUILLETON CANADIEN.

(Inédit.)

EMILE DUBRUN,

ou

CONSÉQUENCES FATALES

DE

L'IVROGNERIE.

CHAPITRE II.

(La scène se passe à Montréal.)

RÉCIT D'EMILE DUBRUN.

(Suite et fin.)

Egaré, incapable de contenir l'orgue de mon cœur je m'enfuis de la maison et je cherchai plus que jamais auparavant à brutaliser mes sens ; car de cette brutalisation j'espérais trouver l'oubli de mes malheurs. Pendant trois semaines je continuai à boire ainsi ; enfin le corps et l'esprit s'en allant je fus attaqué d'un accès de folie temporaire.

La voix lui manqua pour continuer son récit ; mais la religieuse lui ayant fait prendre un breuvage il continua :—

Je fus arrêté et l'on m'envoya à l'Asile des aliénés ; je demeurai là jusqu'au mois de juin époque où je me trouvai parfaitement guéri. Encore une fois je me trouvais libre. Mais qu'allais-je devenir?..... j'étais trop fier pour mendier, trop faible pour reprendre mon premier métier ; je me déterminai enfin de quitter Québec pour venir ici où je suis inconnu. Je payai mon passage avec les quelques pièces d'argent que m'avait donné le médecin de l'asile. En arrivant ici je parvins à me procurer une situation, comme garde-cours. J'avais résolu de m'abstenir des liqueurs et je gardai ma promesse jusqu'à l'automne dernier. Le désir de voir ma petite fille devint si impérieux, que je descendis à Québec, et l'enlevai aux soins des bonnes gens qui l'avaient prise après la mort de sa mère. Je retournai à ma situation. Déjà ma santé et ma fortune revenaient tous deux, lorsqu'un matin je fus induit à boire ; ce fut ma ruine. Mon vieil appétit se réveilla. Ne pouvant plus satisfaire mon patron, il me déchargea. Depuis je n'ai trouvé aucun ouvrage permanent. Bientôt le peu d'argent que j'avais économisé fut dépensé ; alors je devins sobre trop tard, hélas !.....